

NAT.	date du dépôt	N° 0402.487.939	P.	U.	D.	C-ét 1.1
------	---------------	-----------------	----	----	----	----------

COMPTES ANNUELS en milliers d'euros

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : BANQUE CPH

Forme juridique : SC Agréée

Adresse : Rue Perdue N° : 7 Bte :
Code postal : 7500 Commune : Tournai
Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Tournai (N°8215)

Adresse Internet* : <http://www.cph.be>

Numéro de TVA ou numéro national BE 0402.487.939

Date 19-05-17 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 26 / 04 / 2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2021 au 31 / 12 / 2021

Exercice précédent du 01 / 01 / 2020 au 31 / 12 / 2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Conseil d'Administration - Membres non permanents

Président :
M. Roland Gillet, Administrateur, Rue de la Gare 10/6 - 6980 La Roche-en-Ardennes - mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025

Vice-Président :
Baron Pierre Rion, Administrateur, Rue de Mellemont 38 à 1360 Thorembais-les-Béguignes , mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025

(suite page 36)

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport des commissaires*
- un document comprenant les indications prévues par l'art, 77, al 4 et 5, des lois coordonnées sur les sociétés commerciales (relatif au rapport de gestion)*

Nombres de pages déposées : Numéros des pages, du document normalisé, non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

Alain DECLERCQ
Président du Comité de Direction

Roland Gillet
Président du Conseil d'administration

* Mention facultative
** Biffer ce qui ne convient pas

COMPTES ANNUELS en milliers d'euros

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page 1.)

Administrateurs : Membres Permanents

M. Alain Declercq, Président du Comité de Direction, Rue des Carrières 42 - 7942 Mévergnies-lez-Lens - mandat du 25/04/2017 au 25/04/2023
M. Luc François, Membre du Comité de Direction, Rue les Mûres, 1A - 7911 Herquegies - mandat du 25/04/2017 au 25/04/2023
M. Mathieu Desmet, Membre du Comité de Direction, Minister A. De Clercklaan 35 à 8500 Kortrijk - mandat du 28/04/2020 au 28/04/2026
M. Yves Klein, Membre du Comité de Direction, rue du Rond Point 16 - 6110 Montigny-le-Tilleul - mandat du 24/04/2018 au 23/04/2024

Administrateurs : Membres non-Permanents

M. Jean-Sébastien Belle, Administrateur, Chaussée de Mons 525 - 7810 Maffle - mandat du 22/04/2018 au 26/04/2022
M. Jean-Luc Martin, Directeur de sociétés, Grand Route 34 - 4500 Huy - mandat du 25/04/2017 au 22/04/2025
M. Bernard Liebin, Directeur de sociétés, Avenue Decroly, 66 - 7110 Houdeng-Goegnies - mandat du 28/04/2020 au 23/04/2024
M. Philippe Pire, Réviseur, Rue Longue 163 - 1370 Piétrain - mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025
M. Vincent Reuter, Directeur de sociétés, Avenue Boulogne-Billancourt 75 - 1330 Rixensart - mandat du 25/04/2017 au 27/04/2021
M. Jean-Jacques Cloquet, Administrateur, Rue de Nalannes 30 - 5651 Walcourt - mandat du 28/04/2020 au 23/04/2024
Mme Muriel De Lathouwer, Avenue Jacques Pastur 128 - 1180 Uccle - mandat du 23/04/2019 au 26/04/2023

SCRL Mazars, Réviseurs d'Entreprises, (B00021), Av. du Boulevard - 21b8 - 1210 Bruxelles, Représenté par Mr. Xavier DOYEN (A01202) - Commissaire agréé. Mandat du 23/04/2019 au 26/04/2022

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ **n'ont pas** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission :

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**;
- B. L'établissement des comptes annuels**;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Néant		

BILAN APRES REPARTITION	Ann.	Codes	Exercice	
			(en milliers d'euros)	
			05	10
ACTIF				
I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux		10 100	131 985	159 565
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale		10200	0	0
III. Créances sur les établissements de crédit	5.1	10300	29 304	28 173
A. A vue		10310	4 179	3 694
B. Autres créances (à terme ou à préavis)		10320	25 125	24 479
IV. Créances sur la clientèle	5.2	10400	2 006 801	1 938 725
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	5.3	10500	657 745	591 311
A. Des émetteurs publics		10510	241 402	234 489
B. D'autres émetteurs		10520	416 343	356 822
VI. Actions, parts et autres titres à revenu variable	5.4	10600	142 221	91 783
VII. Immobilisations financières	5.5/ 5.6.1	10700	127 303	96 049
A. Participations dans des entreprises liées		10710	6 065	6 065
B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		10720	3 578	2 390
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières		10730	117 660	87 594
D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		10740	0	0
VIII. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	5.7	10800	2 481	2 531
IX. Immobilisations corporelles	5.8	10900	20 992	21 782
X. Actions propres		11000	0	0
XI. Autres actifs	5.9	11100	3 240	1 742
XII. Comptes de régularisation	5.10	11200	10 286	10 711
TOTAL DE L'ACTIF		19900	3 132 358	2 942 372

PASSIF	Ann.	Codes	C-ét 2.2	
			Exercice	Exercice précédent
			(en milliers d'euros)	
			05	10
FONDS DE TIERS		201/208	<u>2 894 390</u>	<u>2 720 383</u>
I. Dettes envers les établissements de crédit	5.11	20100	0	0
A. A vue		20110	0	0
B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux		20120		
C. Autres dettes à terme ou à préavis		20130	0	0
II. Dettes envers la clientèle	5.12	20200	2 703 753	2 556 961
A. Dépôts d'épargne		20210	1 910 776	2 173 732
B. Autres dettes		20220	792 977	383 229
1) à vue		20221	630 848	329 183
2) à terme ou à préavis		20222	162 129	54 046
3) résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux		20223	0	0
III. Dettes représentées par un titre	5.13	20300	10 527	12 223
A. Bons et obligations en circulation		20310	10 527	12 223
B. Autres		20320	0	
IV. Autres dettes	5.14	20400	24 255	20 016
V. Comptes de régularisation	5.15	20500	5 560	6 883
VI. Provisions et impôts différés		20600	295	300
A. Provisions pour risques et charges		20610	295	300
1. Pensions et obligations similaires		20611	0	0
2. Charges fiscales		20612		
3. Autres risques et charges	5.16	20613	295	300
B. Impôts différés		20620	0	0
VII. Fonds pour risques bancaires généraux		20700	150 000	124 000
VIII. Dettes subordonnées	5.17	20800	0	0
CAPITAUX PROPRES		209/213	<u>237 968</u>	<u>221 989</u>
IX. Capital	5.18	20900	80 805	81 924
A. Capital souscrit		20910	80 805	81 924
B. Capital non appelé (-)		20920	0	0
X. Primes d'émission		21000	0	0
XI. Plus-values de réévaluation		21100	58 965	48 354
XII. Réserves		21200	98 198	91 711
A. Réserve légale		21210	7 487	7 149
B. Réserves indisponibles		21220	0	0
1. pour actions propres		21221	0	0
2. autres		21222	0	0
C. Réserves immunisées		21230	4 592	2 593
D. Réserves disponibles		21240	86 119	81 969
XIII. Bénéfice reporté (Perte reportée (-))		21300	0	0
TOTAL DU PASSIF		299000	3 132 358	2 942 372

	Ann.	Codes	Exercice	
			(en milliers d'euros)	
			05	Exercice précédent 10
POSTES HORS BILAN				
I. Passifs éventuels	5.22	30100	13 677	27 329
A. Acceptations non négociées		30 110	0	0
B. Cautions à caractère de substitut de crédit		30120	7 500	21 299
C. Autres cautions		30130	6 177	6 030
D. Crédits documentaires		30 140	0	0
E. Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers		30150	0	0
	5.22/			
II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	5.24	30200	137 185	92 205
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds		30210	0	0
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs		30220	0	0
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées		30230	4 956	184
D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières		30240	132 229	92 021
E. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions imparfaites		30250	0	0
III. Valeurs confiées à l'établissement de crédit		30300	10 108	11 787
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie		30310	0	0
B. Dépôts à découvert et assimilés		30320	10 108	11 787
IV. A libérer sur actions et parts de sociétés		30400	0	0

COMPTÉ DE RESULTATS (sous forme de liste)	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
			(en milliers d'euros)	
			05	10
I. Intérêts et produits assimilés	5.23	40 100	54 260	56 574
dont : de titres à revenu fixe		40 110	11 439	12 691
II. Intérêts et charges assimilés (-)		40200	-9 201	-9 103
III. Revenus de titres à revenu variable	5.23	40300	7 741	5 967
A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable		40310	3 064	3 189
B. De participations dans des entreprises liées		40320	800	0
C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		40330	0	0
D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières		40340	3 877	2 778
IV. Commissions perçues	5.23	40400	3 974	4 083
A. Courtages et commissions apparentées		40410	3	2
B. Rémunération de services de gestion de conseil et de conservation		40420	93	155
C. Autres commissions perçues		40430	3 878	3 926
V. Commissions versées (-)		40500	-3 910	-3 517
VI. Bénéfice (Perte(-)) provenant d'opérations financières	5.23	40600	4 205	-5 920
A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers		40610	4 149	-4 888
B. De la réalisation de titres de placement		40620	56	-1 032
VII. Frais généraux administratifs (-)		40700	-28 126	-26 963
A. Rémunérations, charges sociales et pensions		40710	-17 812	-16 979
B. Autres frais administratifs		40720	-10 314	-9 984
VIII. Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		40800	-2 912	-2 855
IX. Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur créances et reprises de provisions (provisions(-)) pour les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan		40900	-177	-1 966
X. Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable		41000	-1 729	-1 497
XI. Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan		41100	0	25
XII. Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan (-)		41200	0	0
XIII. Prélèvement sur le (Dotation au(-)) fonds pour risques bancaires généraux		41300	-26 000	-6 000
XIV. Autres produits d'exploitation	5.23	41400	2 116	2 015
XV. Autres charges d'exploitation (-)	5.23	41500	-365	-321
XVI. Bénéfice courant (Perte courante(-)) avant impôts		41600	-124	10 522

COMPTE DE RESULTATS (sous forme de liste)	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
			(en milliers d'euros)	
			05	10
XVII. Produits exceptionnels		41700	25 275	480
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		41710		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		41720	0	0
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		41730	0	36
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		41740	25 105	65
E. Autres produits exceptionnels	5.25	41750	170	379
XVIII. Charges exceptionnelles (-)		41800	-4 747	-460
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		41810	0	0
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		41820	0	-441
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		41830	0	0
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		41840	-10	-2
E. Autres charges exceptionnelles	5.25	41850	-4 737	-17
XIX. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice avant impôts		41910	20 404	10 542
XIXbis. A. Transfert aux impôts différés (-)		41921	((
B. Prélèvements sur les impôts différés		41922		
XX. Impôts sur le résultat	5.26	42000	-11 646	-4 419
A. Impôts (-)		42010	-11 646	-4 477
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales		42020	0	58
XXI. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice		42100	8 758	6 123
XXII. Transfert aux réserves immunisées (-)		52200	-2 000	-998
Prélèvements sur les réserves immunisées		42200	0	1 491
XXIII. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter		42300	6 758	6 616

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers d'euros)	
		05	10
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice (Perte(-)) à affecter	49100	6 758	6 616
1. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter	(42300)	6 758	6 616
2. Bénéfice reporté (Perte reportée(-)) de l'exercice précédent	(21300P)		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	49200		
1. sur le capital et les primes d'émission	49210		
2. sur les réserves	49220		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	49300	-4 488	-4 880
1. au capital et à la prime d'émission	49310		
2. à la réserve légale	49320	-338	-331
3. aux autres réserves	49330	-4 150	-4 549
D. Résultat à reporter (+)/(-)	49400		
E. Intervention d'associés dans la perte	49500		
F. Bénéfice à distribuer (-)	49600	-2 270	-1 736
1. Rémunération du capital	49610	-2 270	-1 736
2. Administrateurs ou gérants	49620		
3. Autres allocataires	49 630		

ANNEXE

I. ETAT DES CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (poste III de l'actif)

(en milliers d'euros)

A. Relevé général pour le poste dans son ensemble :

1. Créances sur des entreprises liées
2. Créances sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
3. Créances subordonnées

B. Autres créances sur les établissements de crédit (à terme ou à préavis)

(poste III B. de l'actif)

1. Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit
2. Ventilation des autres créances (à terme ou à préavis) selon la durée résiduelle :
 - a. Trois mois maximum
 - b. Plus de trois mois à un an maximum
 - c. Plus d'un an à cinq ans maximum
 - d. Plus de cinq ans
 - e. A durée indéterminée

Codes	Exercice	Exercice précédent
(10300)	0	0
50101	0	0
50102	0	0
50103	0	0
(10320)	25 125	24 479
50104	0	0
50105	0	
50106	0	
50107	0	
50108	0	
50109	25 125	

II. ETAT DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (poste IV de l'actif)
(en milliers d'euros)

	Codes	exercice	exercice précédent
1. Créances sur les entreprises liées	50201	0	0
2. Créances sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	50202	0	0
3. Créances subordonnées	50203	0	0
4. Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit	50204	0	0
5. Ventilation des créances sur la clientèle selon leur durée résiduelle :			
a. Trois mois maximum	50205	54 969	
b. Plus de trois mois à un an maximum	50206	147 511	
c. Plus d'un an à cinq ans maximum	50207	570 333	
d. Plus de cinq ans	50208	1 230 062	
e. A durée indéterminée	50209	3 926	
6. Ventilation des créances sur la clientèle selon la nature des débiteurs			
a. Créances sur les pouvoirs publics	50210	1 356	1 394
b. Créances sur les particuliers	50211	1 308 394	1 279 262
c. Créances sur les entreprises	50212	697 051	658 069
7. Ventilation des créances sur la clientèle selon la nature :			
a. Effets commerciaux (y compris acceptations propres)	50213	0	
b. Créances résultant de la location-financement et créances similaires	50214	0	
c. Prêts à taux de chargement forfaitaire	50215	178 393	
d. Prêts hypothécaires	50216	1 548 000	
e. Autres prêts à terme à plus d'un an	50217	268 902	
f. Autres	50218	11 506	
8. Ventilation géographique des créances sur la clientèle			
a. Origine belge	50219	2 001 879	
b. Origine étrangère	50220	4 922	
9. Données analytiques relatives aux prêts hypothécaires avec reconstitution auprès de l'établissement de crédit ou assortis de contrats d'assurance-vie et de capitalisation			
a. Capitaux initialement prêtés	50221	0	
b. Fonds de reconstitution et réserves mathématiques se rapportant aux prêts	50222	0	
c. Encours net de ces prêts (a-b)	50223	0	

III. ETAT DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE (poste V de l'actif)

(en milliers d'euros)

	Codes	exercice	exercice précédent
A. RELEVÉ GÉNÉRAL	(10500)		
1. Obligations et autres titres émis par des entreprises liées	50301		0
2. Obligations et autres titres émis par d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	50302		0
3. Obligations et titres représentant des créances subordonnées	50303	2 641	2 472
4. Ventilation géographique des créances			
a. Emetteurs publics belges	50304	208 702	
b. Emetteurs publics étrangers	50305	32 700	
c. Emetteurs belges autres que publics	50306	319 930	
c. Emetteurs étrangers autres que publics	50307	96 413	
5. Cotations			
a. Valeur comptable des titres cotés	50308	654 109	
b. Valeur de marché des titres cotés	50309	684 721	
c. Valeur comptable des titres non cotés	50310	3 636	
6. Durées			
a. Durée résiduelle d'un an maximum	50311	300 175	
b. Durée résiduelle supérieure à un an	50312	357 570	
7. Ventilation selon que les titres font partie :			
a. Du portefeuille commercial	50313	0	
b. Du portefeuille de placement	50314	657 745	
8. Pour le portefeuille commercial :			
a. Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	50315	0	
b. De cas échéant différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur comptable pour les obligations et titres évalués selon l'art. 35 ter §2 alinéa 2	50315	0	
9. Pour le portefeuille de placement			
a. Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	50317	34 844	
b. Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	50318	4 232	



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.3.2

B RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50323P	xxxxxxxxxxxxxx	598 801
2. Mutations de l'exercice			
a. Acquisitions	50319	64 719	
b. Cessions (-)	50320	528 765	
c. Autres variations (+/-)	50321	463 278	
	50322	-768	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50323	663 520	
4. Transferts entre portefeuilles			
a. Transfert du portefeuille de placement au portefeuille commercial	50324		
b. Transfert du portefeuille commercial au portefeuille de placement	50325	()	
c. Impact sur le résultat	50326		
5. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50332P	xxxxxxxxxxxxxx	7 490
6. Mutations de l'exercice :			
a. Actées	50327	-1 715	
b. Reprises car excédentaires (-)	50328	0	
c. Annulées (-)	50329	1 715	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50330	0	
	50331	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50332	5 775	
8. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(50314)	657 745	



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.3.3

IIIBIS. PRETS CITOYENS THEMATIQUES

- 1. Montant total des fonds collectés
 - a. sous forme de bons de caisse et de dépôts à terme (art.4)
 - b. au moyen de prêts interbancaires (art.6)

- 2. Affectation des fonds collectés
 - a. Prêts citoyens accordés
 - b. Investissements réalisés (art.11)
 - c. Prêts interbancaires accordés

- 3. Revenus des investissements (art.11)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50340	0	0
50341	10 185	14 510
50342	0	0
50350	12 056	12 879
50351	0	0
50352	0	0
50360	0	0

IV. ETAT DES ACTIONS, PARTS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE
(en milliers d'euros)
(poste VI de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A RELEVÉ GÉNÉRAL	(10600)	142 221	91 783
1. Ventilation géographique des créances			
a. Emetteurs belges	50401	109 267	63 005
b. Emetteurs étrangers	50402	32 954	28 778
2. Cotations			
a. Valeur comptable des titres cotés	50403	142 221	
b. Valeur de marché des titres cotés	50404	176 528	
c. Valeur comptable des titres non cotés	50405	0	
3. Ventilation selon que les titres font partie :			
a. Du portefeuille commercial	50406	0	
b. Du portefeuille de placement	50407	142 221	
4. Pour le portefeuille commercial :			
a. Différence positive entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition pour les titres évalués à la valeur de marché	50408	0	
b. Différence positive entre la valeur de marché et la valeur comptable pour les titres évalués selon l'art. 35 ter §2 alinéa 2	50409	0	

(en milliers d'euros)

B RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DU
 PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS ACTIONS, PARTS ET
 AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50414P	xxxxxxxxxxxxxxx	94 679
2. Mutations de l'exercice			
a. Acquisitions	50410	52 698	
b. Cessions (-)	50411	52 713	
c. Autres variations (+/-)	50412	15	
	50413		
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50414	147 377	
4. Transferts entre portefeuilles			
a. Transfert du portefeuille de placement au portefeuille commercial (-)	50415	0	
b. Transfert du portefeuille commercial au portefeuille de placement (+)	50416	0	
c. Impact sur le résultat	50417	0	
c) RÉDUCTIONS DE VALEUR			
5. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50423P	xxxxxxxxxxxxxxx	2 896
6. Mutations de l'exercice :			
a. Actées	50418	2 260	
b. Reprises car excédentaires (-)	50419	2 455	
c. Annulées (-)	50420	195	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50421	0	
	50422	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50423	5 156	
8. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(50407)	142 221	

V. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(poste VII de l'actif)

(en milliers d'euros)

A. RELEVÉ GÉNÉRAL

1. Ventilation des immobilisations financières selon le secteur économique

- a. Participations dans des entreprises liées qui sont des établissements de crédit
- b. Participations dans des entreprises liées qui ne sont pas des établissements de crédit
- c. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui sont des établissements de crédit
- d. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas des établissements de crédit
- e. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui sont des établissements de crédit
- f. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui ne sont pas des établissements de crédit
- g. Créances subordonnées sur des entreprises liées qui sont des établissements de crédit
- h. Créances subordonnées sur des entreprises liées qui ne sont pas des établissements de crédit
- i. Créances subordonnées sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui sont des établissements de crédit
- j. Créances subordonnées sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas des établissements de crédit

2. Cotation

- a. Participations dans des entreprises liées qui sont cotées
- b. Participations dans des entreprises liées qui ne sont pas cotées
- c. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui sont cotées
- d. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas cotées
- e. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui sont cotées
- f. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui ne sont pas cotées
- g. Montant des créances subordonnées représentées par des titres cotés

Codes	Exercice	Exercice précédent
50501		
50502	6 065	6 065
50503		
50504	3 578	2 390
50505		
50506	117 660	87 594
50507		
50508		
50509		
50510		
50511		
50512	6 065	
50513		
50514	3 578	
50515	116 654	
50516	1 006	
50517		

B RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES PARTICIPATIONS DANS
DES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50522P	XXXXXXXXXXXXXXX	6 788
2. Mutations de l'exercice	50518	0	
a. Acquisitions	50519	0	
b. Cessions et désaffectations(-)	50520	0	
c. Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	50521	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50522	6 788	
4. Plus-values au terme de l'exercice précédent	50528P	XXXXXXXXXXXXXXX	0
5. Mutations de l'exercice :	50523	0	
a. Actées	50524	0	
b. Acquises de tiers	50525	0	
c. Annulées (-)	50526	0	
d. Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	50527	0	
6. Plus-values au terme de l'exercice	50528	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50535P	XXXXXXXXXXXXXXX	723
8. Mutations de l'exercice :	50529	0	
a. Actées	50530	0	
b. Reprises car excédentaires (-)	50531	0	
c. Acquises de tiers	50532	0	
d. Annulées (-)	50533	0	
e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50534	0	
9. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50535	723	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10710	6 065	

C RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES PARTICIPATIONS DANS
D'AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN
LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50540P	xxxxxxxxxxxxxxx	3 307
2. Mutations de l'exercice	50536	1 152	
a. Acquisitions	50537	1 400	
b. Cessions et désaffectations(-)	50538	248	
c. Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	50539	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50540	4 459	
4. Plus-values au terme de l'exercice précédent	50546P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice :	50541	0	
a. Actées	50542	0	
b. Acquises de tiers	50543	0	
c. Annulées (-)	50544	0	
d. Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	50545	0	
6. Plus-values au terme de l'exercice	50546	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50553P	xxxxxxxxxxxxxxx	917
8. Mutations de l'exercice :	50547	-36	
a. Actées	50548	0	
b. Reprises car excédentaires (-)	50549	0	
c. Acquises de tiers	50550	0	
d. Annulées (-)	50551	36	
e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50552	0	
9. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50553	881	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10720	3 578	

D RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES AUTRES ACTIONS
ET PARTS CONSTITUANT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50558P	xxxxxxxxxxxxxxx	39 240
2. Mutations de l'exercice	50554	19 455	
a. Acquisitions	50555	25 131	
b. Cessions et désaffectations(-)	50556	5 676	
c. Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	50557	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50558	58 695	
4. Plus-values au terme de l'exercice précédent	50564P	xxxxxxxxxxxxxxx	48 354
5. Mutations de l'exercice :	50559	10 611	
a. Actées	50560	22 200	
b. Acquises de tiers	50561	0	
c. Annulées (-)	50562	11 589	
d. Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	50563	0	
6. Plus-values au terme de l'exercice	50564	58 965	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50571P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
8. Mutations de l'exercice :	50565	0	
a. Actées	50566	0	
b. Reprises car excédentaires (-)	50567	0	
c. Acquises de tiers	50568	0	
d. Annulées (-)	50569	0	
e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50570	0	
9. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50571	0	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10730	117 660	

E RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES CRÉANCES
SUBORDONNÉES SUR DES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50579P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
2. Mutations de l'exercice			
a. Additions	50572	0	
b. Remboursements	50573	0	
c. Réductions de valeur actées	50574	0	
d. Réduction de valeur reprises	50575	0	
e. Différence de change (+/-)	50576	0	
f. Autres (+/-)	50577	0	
	50578	0	
3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50579	0	
4. Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	50580	0	

F RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES CRÉANCES
 SUBORDONNÉES SUR D'AUTRES ENTREPRISES AVEC
 LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50588P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
2. Mutations de l'exercice			
a. Additions	50581	0	
b. Remboursements	50582	0	
c. Réductions de valeur actées	50583	0	
d. Réduction de valeur reprises	50584	0	
e. Différence de change (+/-)	50585	0	
f. Autres (+/-)	50586	0	
	50587	0	
3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50588	0	
4. Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	50589	0	



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.6.1

VI §1 LISTE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES L'ETABLISSEMENT DE CREDIT DETIENT UNE PARTICIPATION

Sont mentionnées ci-après les entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient une participation au sens de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement			par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Type	Nombre	%	%			en euros	en euros
							(+) ou (-)	(+) ou (-)
CPH Life SA Rue Perdue n°7 à 7500 Tournai BE0887.108.946	Parts coop.	240 000	100.00%		31-12-21	EUR	13 721	1 616
Mandats et Participations SA Rue Perdue n°7 à 7500 Tournai BE0436.338.959	Actions	29 999	99.99%		31-12-21	EUR	64	0
Dôme Invest SA * Rue des Olympiades n°2 à 6000 Charleroi BE0889.199.394	Actions	3 689	11.02%		30-09-20	EUR	-2 126	-7 552
<i>* Chiffres 2021 non disponibles</i>								



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.6.2

B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ETABLISSEMENT REPOUD DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE :

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'établissement est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'établissement précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention (A, B ou C) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée :

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'établissement, établis, contrôlés et publiés en conformité avec l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit, des entreprises d'investissement et des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif.

Dénomination, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Codes éventuels (*)
	10
Il n'y a pas d'entreprises pour lesquelles CPH Banque a une responsabilité illimitée	

VII. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (poste VIII de l'actif)

A. FRAIS D'ETABLISSEMENT

(en milliers d'euros)

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

a. Nouveaux frais engagés

b. Amortissements (-)

c. Autres (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Dont :

a. Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement

b. Frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
50705P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
50701	0	
50702	0	
50703	0	
50704	0	
50705	0	
50706	0	
50707	0	

B. GOODWILL

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

- a. Acquisitions, y compris la production immobilisée
- b. Cessions et désaffectations
- c. Transfert d'une rubrique à une autre (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

5. Mutations de l'exercice :

- a. Actées
- b. Reprises
- c. Acquises de tiers
- d. Annulées à la suite de cessions et désaffectations
- e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

6. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

7. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

(en milliers d'euros)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50712P	XXXXXXXXXXXXXX	2 274
50708	0	
50709	0	
50710	0	
50711	0	
50712	2 274	
50719P	XXXXXXXXXXXXXX	2 274
50713	0	
50714	0	
50715	0	
50716	0	
50717	0	
50718	0	
50719	2 274	
50720	0	

C. COMMISSIONS PAYEES EN REMUNERATION DE L'APPORT
D'OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(en milliers d'euros)

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

- a. Acquisitions, y compris la production immobilisée
- b. Cessions et désaffectations
- c. Transfert d'une rubrique à une autre (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

5. Mutations de l'exercice :

- a. Actées
- b. Reprises
- c. Acquises de tiers
- d. Annulées à la suite de cessions et désaffectations
- e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

6. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

7. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
50725P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50721	0	
50722	0	
50723	0	
50724	0	
50725	0	
50732P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50726		
50727	0	
50728	0	
50729	0	
50730	0	
50731	0	
50732	0	
50733	0	

D. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

- a. Acquisitions, y compris la production immobilisée
- b. Cessions et désaffectations
- c. Transfert d'une rubrique à une autre (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

5. Mutations de l'exercice :

- a. Actées
- b. Reprises
- c. Acquises de tiers
- d. Annulées à la suite de cessions et désaffectations
- e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

6. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

7. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

(en milliers d'euros)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50738P	XXXXXXXXXXXXXX	10 579
50734	1 099	
50735	1 099	
50736	0	
50737	0	
50738	11 678	
50745P	XXXXXXXXXXXXXX	8 048
50739	1 149	
50740	1 149	
50741	0	
50742	0	
50743	0	
50744	0	
50745	9 197	
50746	2 481	

VIII. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (poste IX de l'actif)
(en milliers d'euros)
A. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent
2. Mutations de l'exercice
 - a. Acquisitions y compris production immobilisée
 - b. Cessions et désaffectations (-)
 - c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent
5. Mutations de l'exercice
 - a. Actées
 - b. Acquises de tiers
 - c. Annulées (-)
 - d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)
6. Plus-value au terme de l'exercice
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent
8. Mutations de l'exercice
 - a. Actés
 - b. Repris car excédentaires (-)
 - c. Acquis de tiers
 - d. Annulés (-)
 - e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
50805P	XXXXXXXXXXXXXX	49 377
50801	627	
50802	627	
50803	0	
50804	0	
50805	50 004	
50811P	XXXXXXXXXXXXXX	0
50806	0	
50807	0	
50808	0	
50809	0	
50810	0	
50811	0	
50818P	XXXXXXXXXXXXXX	40 539
50812	1 144	
50813	1 144	
50814	0	
50815	0	
50816	0	
50817	0	
50818	41 683	
50819	8 321	

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50824P	xxxxxxxxxxxxxxx	9 777
2. Mutations de l'exercice	50820	260	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50821	262	
b. Cessions et désaffectations (-)	50822	2	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50823	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50824	10 037	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50830P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice	50825	0	
a. Actées	50826	0	
b. Acquises de tiers	50827	0	
c. Annulées (-)	50828	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50829	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50830	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50837P	xxxxxxxxxxxxxxx	8 731
8. Mutations de l'exercice	50831	467	
a. Actés	50832	469	
b. Repris car excédentaires (-)	50833	0	
c. Acquis de tiers	50834	0	
d. Annulés (-)	50835	2	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50836	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50837	9 198	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50838	839	

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
C. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50843P	xxxxxxxxxxxxxxx	13 980
2. Mutations de l'exercice	50839	86	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50840	86	
b. Cessions et désaffectations (-)	50841	0	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50842	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50843	14 066	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50849P	xxxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice	50844	0	
a. Actées	50845	0	
b. Acquises de tiers	50846	0	
c. Annulées (-)	50847	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50848	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50849	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50856P	xxxxxxxxxxxxxxx	2 082
8. Mutations de l'exercice	50850	152	
a. Actés	50851	152	
b. Repris car excédentaires (-)	50852	0	
c. Acquis de tiers	50853	0	
d. Annulés (-)	50854	0	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50855	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50856	2 234	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50857	11 832	

D. LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50862P	XXXXXXXXXXXXXXX	0
2. Mutations de l'exercice	50858	0	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50859	0	
b. Cessions et désaffectations (-)	50860	0	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50861	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50862	0	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50868P	XXXXXXXXXXXXXXX	0
5. Mutations de l'exercice	50863	0	
a. Actées	50864	0	
b. Acquis de tiers	50865	0	
c. Annulées (-)	50866	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50867	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50868	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50875P	XXXXXXXXXXXXXXX	0
8. Mutations de l'exercice	50869	0	
a. Actés	50870	0	
b. Repris car excédentaires (-)	50871	0	
c. Acquis de tiers	50872	0	
d. Annulés (-)	50873	0	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50874	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50875	0	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50876	0	
11. Dont			
a. Terrains et constructions	50877	0	
b. Installations, machines et outillages	50878	0	
c. Mobilier et matériel roulant	50879	0	

<i>(en milliers d'euros)</i>			
E. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50884P	XXXXXXXXXXXXXXX	400
2. Mutations de l'exercice	50880	0	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50881	0	
b. Cessions et désaffectations (-)	50882	0	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50883	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50884	400	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50890P	XXXXXXXXXXXXXXX	0
5. Mutations de l'exercice	50885	0	
a. Actées	50886	0	
b. Acquises de tiers	50887	0	
c. Annulées (-)	50888	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50889	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50890	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50897P	XXXXXXXXXXXXXXX	400
8. Mutations de l'exercice	50891	0	
a. Actés	50892	0	
b. Repris car excédentaires (-)	50893	0	
c. Acquis de tiers	50894	0	
d. Annulés (-)	50895	0	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50896	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50897	400	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50898	0	

F. IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES

<i>(en milliers d'euros)</i>		
Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50903P	0
	xxxxxxxxxxxxxxx	
2. Mutations de l'exercice	50899	0
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50900	0
b. Cessions et désaffectations (-)	50901	0
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50902	0
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50903	0
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50909P	0
	xxxxxxxxxxxxxxx	
5. Mutations de l'exercice	50904	0
a. Actées	50905	0
b. Acquises de tiers	50906	0
c. Annulées (-)	50907	0
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50908	0
6. Plus-value au terme de l'exercice	50909	0
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50916P	0
	xxxxxxxxxxxxxxx	
8. Mutations de l'exercice	50910	0
a. Actés	50911	0
b. Repris car excédentaires (-)	50912	0
c. Acquis de tiers	50913	0
d. Annulés (-)	50914	0
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50915	0
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50916	0
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50917	0



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 5.9
--------	-----------------	----------

IX. AUTRES ACTIFS (poste XI de l'actif)

(en milliers d'euros)

Ventilation de ce poste si celui-ci représente un montant important

Impôts, TVA, PM à récupérer
Commission à recevoir du Fonds de Participation
STET
Factures à recevoir et acomptes versés sur commandes
Co-propriété
Timbreuse
Coupon à recevoir
Comptes internes 125-98
Autres actifs divers

Codes	exercice
010	1 916
020	14
030	-255
040	42
050	80
060	5
070	200
080	1 231
100	7



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 5.10
--------	-----------------	-----------

X. COMPTES DE REGULARISATION (poste XII de l'actif)

	Codes	exercice
1. Charges à reporter	51001	3 047
2. Produits acquis	51002	7 239

X.bis EMPLOI DES FONDS DE CLIENTS SEGREGES

	Codes	exercice
Total	51003	0

XI. ETAT DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (poste I du passif)

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Dettes envers des entreprises liées	51101	0	0
2. dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	51102	0	0
3. Ventilation des dettes autres qu'à vue selon la durée résiduelle : (poste I.B. et C. du passif)			
a. De 3 mois maximum	51103	0	
c. De plus de 3 mois à un an maximum	51104	0	
c. De plus d'un an à 5 ans maximum	51105	0	
d. De plus de 5 ans	51106	0	
e. A durée indéterminée	51107	0	

XII. ETAT DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE (poste II du passif)

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Dettes envers des entreprises liées	51201	12 658	12 550
2. Dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	51202	3 036	3 982
3. Ventilation des dettes envers la clientèle selon leur durée résiduelle			
a. A vue	51203	370 119	
b. De 3 mois maximum	51204	1 451	
c. De plus de 3 mois à un an maximum	51205	1 608	
d. De plus d'un an à 5 ans maximum	51206	136 760	
e. De plus de 5 ans	51207	12 144	
f. A durée indéterminée	51208	2 181 671	
4. ventilation des dettes envers la clientèle selon la nature des débiteurs			
a. Dettes envers les pouvoirs publics	51209	38 273	44 666
b. Dettes envers les particuliers	51210	1 895 101	1 797 608
c. Dettes envers les entreprises	51211	770 379	714 687
5. Ventilation géographique des dettes envers la clientèle			
a. Origine belge	51212	2 678 394	
b. Origine étrangère	51213	25 359	

XIII. ETAT DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE (poste III du passif)

(en milliers d'euros)

1. Dettes représentées par un titre qui, à la connaissance de l'établissement, constituent des dettes envers des entreprises liées

2. Dettes représentées par un titre qui, à la connaissance de l'établissement, constituent des dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

3. Ventilation des dettes représentées par un titre selon la durée résiduelle

- a. De 3 mois maximum
- c. De plus de 3 mois à un an maximum
- c. De plus d'un an à 5 ans maximum
- d. De plus de 5 ans
- e. A durée indéterminée

Codes	Exercice	Exercice précédent
51301		
51302		
51303	262	
51304	342	
51305	9 831	
51306	92	
51307		

XIV. ETAT DES AUTRES DETTES (poste IV du passif)

	Codes	Exercice
1. Dettes fiscales, salariales et sociales envers les administrations fiscales	51401	0
a. Dettes échues	51402	0
b. Dettes non échues	51403	0
2. Dettes fiscales, salariales et sociales envers l'Office national de sécurité sociale	51404	3 715
a. Dettes échues	51405	0
b. Dettes non échues	51406	3 715
3. Impôts		
a. Impôts à payer	51407	776
b. Dettes fiscales estimées	51408	0
4. Autres dettes		
Ventilation de ce poste si celui-ci représente un montant important		
Dividendes nets à payer		1 751
LTI à payer		4 714
Fournisseurs		408
Chèques en attente		261
Primes/taxes sur financement		156
Opérations de compensation		152
Comptes internes 125-98		4 369
IRS		7 941
Autres		12



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.15

XV. COMPTES DE REGULARISATION (poste V du passif)

(en milliers d'euros)

1. Charges à imputer

2. Produits à reporter

Codes	exercice
51501	3 164
51502	2 396



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.16

XVI. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES (poste VI.A.3 du passif)

(en milliers d'euros)

Ventilation du poste VI.A.3 du passif si celui-ci représente un montant important

Provision lié au Long Term incentive

exercice
295

XVII. ETAT DES DETTES SUBORDONNEES (poste VIII du passif)

(en milliers d'euros)

1. Dettes subordonnées envers des entreprises liées

2. Dettes subordonnées envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

3. Charges afférentes aux dettes subordonnées et imputables à l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
51701	0	0
51702	0	0
51703	0	

4. Pour chaque emprunt subordonné, les indications suivantes : le numéro de référence, le code ISO de la devise, le montant de l'emprunt dans la monnaie de l'emprunt, les modalités de rémunération, l'échéance et, à défaut d'échéance déterminée, les modalités de durée, le cas échéant les circonstances dans lesquelles l'établissement est tenu de rembourser anticipativement, les conditions de la subordination, et le cas échéant les conditions de convertibilité en capital ou en une autre forme de passif.

N° réf.	Code ISO	Montant	Modalités	Échéance/ durée	Circonstances de remboursement anticipé	Conditions de subordination	Conditions de convertibilité
	Néant						

XVIII. ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

A. CAPITAL SOCIAL

1. Capital souscrit

- a. Capital souscrit au terme de l'exercice précédent
- b. Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
20910P	xxxxxxxxxxxxxx	81 924
(20910)	80 805	

- c. Modifications au cours de l'exercice :
Nouvelles souscriptions de parts de coopérateurs
Remboursements de parts de coopérateurs

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1 273	53 034
	2 392	102 672
	80 805	
51801	xxxxxxxxxxxxxx	
51802	xxxxxxxxxxxxxx	

- d. Représentation du capital
- e. Catégories d'actions
Parts de coopérateurs nominatives

- f. Actions nominatives
- g. Actions au porteur et/ou dématérialisées

2. Capital non libéré

- a. Capital non appelé
- b. Capital appelé, non versé
- c. Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(20920)	0	xxxxxxxxxxxxxx
51803	xxxxxxxxxxxxxx	0
	0	0
	0	0
	0	0

3. Actions propres

- a. Détenues par l'établissement lui-même
 - * Montant du capital détenu
 - * Nombre d'actions correspondantes
- b. Détenues par ses filiales
 - * Montant du capital détenu
 - * Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
51804	0
51805	0
51806	0
51807	0

4. Engagement d'émission d'actions

- a. Suite à l'exercice de droits de conversion
 - * Montant des emprunts convertibles en cours
 - * Montant du capital à souscrire
 - * Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- b. Suite à l'exercice de droits de souscription
 - * Nombre de droits de souscription en circulation
 - * Montant du capital à souscrire
 - * Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

51808	0
51809	0
51810	0
51811	0
51812	0
51813	0
51814	0

5. Capital autorisé non souscrit



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.18

6. Parts non représentatives du capital

a. Répartition

* Nombre de parts

* Nombre de voix qui y sont attachées

b. Ventilation par actionnaire

* Nombre de parts détenues par la société elle-même

* Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
51815	0
51816	0
51817	0
51818	0

B. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ETABLISSEMENT A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS RECUES PAR L'ETABLISSEMENT

Les comptes annuels de CPH Banque sont régis par l'arrêté royal du 23 septembre 1992.

A ce jour, cet AR n'a pas été mis à jour suite à l'application du nouveau code des sociétés (CSA), entré en vigueur le 01 mai 2019.

Nous portons à votre connaissance, la répartition des capitaux propres suivant le CSA :

Le capital de 80,805Meur sera ventilé en :

Apport indisponible, représentant la part fixe du capital, de 50Meur

Apport disponible sera constitué du solde

La réserve légale, soit 7,487Meur, sera affectée à la réserve indisponible



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.19

XIX. VENTILATION DU BILAN, SI CELUI-CI EST SUPERIEUR A 15 MILLIONS D'EUROS, EN EUROS ET EN DEVISES ETRANGERES

- 1. Total de l'actif
 - a. En euros
 - b. En monnaie étrangère (contre-valeur en euros)

- 2. Total du passif
 - a. En euros
 - b. En monnaie étrangère (contre-valeur en euros)

Codes	Exercice
51901	3 110 988
51902	21 370
51 903	3 132 038
51 904	320



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.20

XX. OPERATIONS FIDUCIAIRES VISEES A L'ARTICLE 27TER, §1ER, ALINEA 3

Postes concernés de l'actif et du passif

Exercice
Néant



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.21.1

XXI. ETAT DES DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS

A. HYPOTHEQUES (montant de l'inscription ou de la valeur comptable des immeubles grevés si celle-ci est inférieure

1. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'établissement

a. Postes du passif

.....

b. Postes du hors bilan

.....

2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

.....

Exercice
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.21.3

XXI. ETAT DES DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS

C. GAGES SUR D'AUTRES ACTIFS (valeur comptable des actifs gagé)

1. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'établissement

a. Postes du passif

.....

b. Postes du hors bilan

Titres nantis auprès de contreparties

2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

.....

Exercice
0
0
0
51 465
0
0
0
0
0
0
0



XXI. ETAT DES DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS

D. SURETES CONSTITUEES SUR ACTIFS FUTURS (montant des actifs en cause)

1. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'établissement

a. Postes du passif

.....

b. Postes du hors bilan

.....

2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

.....

Exercice	
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0
	0

XXII. ETAT DES PASSIFS EVENTUELS ET ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU A UN RISQUE DE CREDIT (poste I et II du hors bilan)

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Total des passifs éventuels pour compte d'entreprises liées	52201	0	0
2. Total des passifs éventuels pour d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	52202	0	0
3. Total des engagements envers des entreprises liées, pouvant donner lieu à un risque de crédit	52203	0	0
4. Total des engagements envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation, pouvant donner lieu à un risque de crédit	52 204	0	0

XXIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESULTATS D'EXPLOITATION (poste I à XV du compte de résultats)
(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Ventilation des résultats d'exploitation selon leur origine			
a. Intérêts et produits assimilés	(40100)	54 260	56 574
* Sièges belges	52 301	54 260	56 574
* Sièges étrangers	52 302	0	0
b. Revenus de titres à revenu variable : d'actions, parts de sociétés et autres titres à revenu variable	(40310)	3 064	3 189
* Sièges belges	52 303	3 064	3 189
* Sièges étrangers	52 304	0	0
c. Revenus de titres à revenu variable : de participations dans des entreprises liées	(40320)	800	0
* Sièges belges	52 305	800	0
* Sièges étrangers	52 306	0	0
d. Revenus de titres à revenu variable : de participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	(40330)	0	0
* Sièges belges	52 307	0	0
* Sièges étrangers	52 308	0	0
e. Revenus de titres à revenu variable : d'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	(40340)	3 877	2 778
* Sièges belges	52 309	3 877	2 778
* Sièges étrangers	52 310	0	0
f. Commissions perçues	(40400)	3 975	4 083
* Sièges belges	52 311	3 975	4 083
* Sièges étrangers	52 312	0	0
g. Bénéfice provenant d'opérations financières	(40600)	4 205	-5 920
* Sièges belges	52 313	4 205	-5 920
* Sièges étrangers	52 314	0	0
h. Autres produits d'exploitation	(41400)	2 115	2 015
* Sièges belges	52 315	2 115	2 015
* Sièges étrangers	52 316	0	0
2. Travailleurs inscrits au registre du personnel			
a. Nombre total à la date de clôture	52 317	208	208
b. Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps pleins	52 318	208	208
* Personnel de direction	52 319	22	2
* Employés	52 320	174	175
* Ouvriers	52 321	1	1
* Autres	52 322	11	9
c. Nombre d'heures effectivement prestées	52 323	312 012	313 955
3. Frais de personnel			
a. Rémunérations et avantages sociaux directs	52 324	12 354	12 097
b. Cotisations patronales d'assurances sociales	52 325	3 236	3 211
c. Primes patronales pour assurances extra-légales	52 326	982	1 029
d. Autres frais de personnel	52 327	1 240	642
e. Pensions de retraite et de survie	52 328	0	0
4. Provisions pour pensions et obligations similaires			
a. dotations (+)	52 329	0	0
b. utilisations et reprises (-)	52 330	0	0

XXIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESULTATS D'EXPLOITATION (poste I à XV du compte de résultats)

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
5. Ventilation des autres produits d'exploitation si ce poste représente un montant important			
Frais de port récupérés		298	306
Revenus locations diverses		396	377
Prestations services récupérés		810	776
Récupération frais généraux		205	187
Autres		407	369
6. Autres charges d'exploitation			
a. Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	52 331	289	289
b. Autres	52 332	76	32
c. Ventilation des autres charges d'exploitation si ce poste représente un montant important			
7. Résultats d'exploitation relatifs aux entreprises liées	52 333	1 593	1 532
8. Charges d'exploitation relatives aux entreprises liées	52 334	0	0

XXIV. RELEVÉ RELATIF AUX OPÉRATIONS DE HORS BILAN À TERME SUR VALEURS MOBILIÈRES, SUR DEVISES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS, QUI NE SONT PAS CONSTITUTIVES D'ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT AU SENS DU POSTE II DU HORS BILAN
A. TYPES D'OPÉRATIONS (montant à la date de clôture des comptes)

	Codes	Exercice
1. Opérations sur valeurs mobilières		
a. Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et de titres négociables	52 401	4 956
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52 402	4 956
2. Opérations sur devises (montants à livrer)		
a. Opérations de change à terme	52 403	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52 404	0
b. Swaps de devises et de taux d'intérêts	52 405	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52 406	0
c. Futures sur devises	52 407	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52 408	0
d. Options sur devises	52 409	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52 410	0
e. Opérations à terme de cours de change	52 411	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52 412	0
3. Opérations sur d'autres instruments financiers		
Opérations à terme de taux d'intérêt (montant nominal/notionnel de référence)		
a. Contrats de swaps de taux d'intérêts	52413	102 000
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52414	42 000
b. Opérations de futures sur taux d'intérêt	52415	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52416	0
c. Contrats de taux d'intérêts à terme	52417	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52418	0
d. Options sur taux d'intérêt	52419	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52420	0
Autres achats et ventes à terme (prix d'achat/de vente convenu entreparties)		
e. Autres opérations de change	52421	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52422	0
f. Autres opérations de futures	52423	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52424	0
g. Autres achats et ventes à terme	52425	0
* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée	52426	0

B. IMPACT QUANTIFIE SUR LES RESULTATS D'UNE DEROGATION A LA REGLE D'EVALUATION PREVUE A L'ARTICLE 36BIS, §2, QUANT AUX OPERATIONS A TERME DE TAUX D'INTERETS

1. Opérations à terme de taux d'intérêts dans le cadre de la gestion de trésorerie
 - a. Montant nominal/notionnel de référence à la date de clôture des comptes
 - b. Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable

2. Opérations à terme de taux d'intérêts dans le cadre de la gestion ALM
 - a. Montant nominal/notionnel de référence à la date de clôture des comptes
 - b. Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable

3. Opérations à terme de taux d'intérêt sans effet de réduction du risque (LOCOM)
 - a. Montant nominal/notionnel de référence à la date de clôture des comptes
 - b. Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable

Codes	Exercice
52 427	0
52 428	0
52 429	60 000
52 430	-1 623
52 431	0
52 432	0

La Banque réalise également, dans le cadre de la macro-couverture de son risque de taux d'intérêt et de la réduction de son mismatch ALM, des opérations de swaps de taux d'intérêts.

Nous avons utilisé, en accord avec notre Commissaire agréé, le principe du « carve-out » admis par l'UE dans l'IAS 39 en vue de solliciter à cet effet des dérogations à l'article 36 bis de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 auprès de la BNB. La dérogation actuelle permet, moyennant le respect de diverses conditions, d'enregistrer les bénéfices et pertes sur ces swaps au compte de résultat de manière symétrique à l'imputation des produits ou charges de l'élément couvert. Les conditions de dérogation en ligne avec l'art 1 de l'AR modifiant l'AR 1992 (autorisation de la BNB, couverture du risque d'intérêt, organisation interne, couverture hautement probable et efficace) sont respectées

CPH Banque remettra à la Banque Nationale une mise à jour du dossier pour l'obtention de la dérogation sur base des nouvelles conditions énoncées par l'arrêté comptable modifié, et ce avant le 31/03/2022.

Ces swaps (IRS) sont conclus dans une optique de couverture de taux d'intérêt d'un certain nombre de lignes de crédit Logement (macro-couverture) sélectionnées par application du principe du « carve out ».

L'efficacité de la couverture est vérifiée en comparant :

- D'une part, la différence de NPV ("Net Present Value") du portefeuille crédits avec la courbe de taux actuelle et avec la courbe de taux avec un choc de +1%.
Il est tenu compte d'un taux de CPR ("Constant Prepayment Rate") adéquat par portefeuille ;
- D'autre part, la différence de NPV ("Net Present Value") des IRS avec la courbe de taux actuelle et avec la courbe de taux avec un choc de +1% ;
- Le rapport entre ces deux éléments (taux d'efficacité) doit se situer dans une fourchette de 80 à 125 %.

Le suivi de l'efficacité de la couverture de ces IRS se fait trimestriellement dans le cadre du rapport au Comité de direction et au Conseil d'administration.

Six IRS ont une valeur comptable supérieure à la juste valeur.

La direction estime que la valeur comptable nette ne doit pas être réduite et qu'aucun élément ne permet de supposer que la valeur comptable nette ne pourra pas être réalisée.

1. Opérations de couverture qualifiées de micro-couverture (article 36 bis §1)

1.1. Couverture de juste valeur Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable bilantaire (B)	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

1.2. Couverture de flux de trésorerie Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

2. Opérations de couverture qualifiées de macro-couverture (article 36 bis §1erbis, al. 1, 1°)

2.1. Couverture de juste valeur

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable bilantaire (B)	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS	60 000		-1 623	-128	0	128	-1 751
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

2.2. Couverture de flux de trésorerie Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

Montant d'inefficacité non reconnue en résultats au terme de la période
 Commentaire/narrative : méthode de calcul de l'inefficacité cfr annexe 5.24.2

3. Résultats de couverture sur opérations déqualifiées différés en compte d'attente et restant à amortir - Ventilation par durée résiduelle

Périmètre : opérations visées au §4, 3° et 4°

3.1. Opérations visées au §4,3° - Instruments qui restent dans le patrimoine de l'établissement Néant

		<= 3 mois	>3 mois<=1an	>1an <=5 ans	>= 5ans	Total
Compte d'attente actif	Micro					
	Macro					
Compte d'attente passif	Micro					
	Macro					

3.2. Opérations visées au §4, 4° - Instruments qui ont quitté le patrimoine de l'établissement Néant

		<= 3 mois	>3 mois<=1an	>1an <=5 ans	>= 5ans	Total
Compte d'attente actif	Micro					
	Macro					
Compte d'attente passif	Micro					
	Macro					

4. Opérations de gestion de taux sans prise de risque supplémentaire avec véhicule de titrisation consolidé par l'établissement de crédit (article 36bis, §1erbis, al. 2)

Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

XXV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice
1. Plus-values réalisées sur la cession d'actifs immobilisés à des entreprises liées	52 501	0
2. Moins-values réalisées sur cessions d'actifs immobilisés à des entreprises liées	52 502	0
3. Ventilation des autres produits exceptionnels si ce poste présente un montant important		
Décompte Atradius		104
Dividendes prescrits		30
Régularisation LTI 2018		17
Récupération congé éducation		9
Autres		10
4. Ventilation des autres charges exceptionnelles si ce poste présente un montant important		
LTI 2021		4 714
Ristourne courtage sur opérations boursières 2020		6
Indemnités convention		6
Autres		11

XXVI. IMPOTS SUR LE RESULTAT

1. Impôts sur le résultat de l'exercice

- a. Impôts et précomptes dûs ou versés
- b. Excédents de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif
- c. Suppléments d'impôts estimés

2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- a. Suppléments d'impôts dûs ou versés
- b. Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés
- c. Reprise d'impôts estimés

3. Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôt, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Dépenses non admises, hors impôts et taxes
- Autres éléments non imposables
- Provisions imposables
- Dividende Coopérateur exonéré
- RDT

Codes	Exercice
52601	11 646
52602	13 456
52603	-1 873
52604	63
52605	0
52606	0
52607	0
52608	0
	3 105
	-2 502
	26 000
	-1 776
	-800

4. Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

5. Source de latences fiscales

- a. Latences actives
 - * Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - * Autres latences actives
- b. Latences passives
 - * Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
52608	0
52609	0
52610	0

XXVII. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

(en milliers d'euros)

1. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :

- a. A l'entreprise (déductibles)
- b. Par l'entreprise

2. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :

- a. Précompte professionnel
- b. Précompte mobilier
- c. Cotisation supplémentaire sur les revenus mobiliers
- d. Droit de timbres
- e. Autres

Codes	exercice	exercice précédent
52701	38	34
52702	350	283
52703	3 564	5 145
52704	917	1 269
52705	0	0
52706	12	13
52707	0	0



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.28.1

XXVIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

A. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Engagements importants d'acquisition d'immobilisations
 Néant

2. Engagements importants de cession d'immobilisations
 Néant

3. Litiges importants et autres engagements importants :

 Pas de litiges
 Unité TVA 0889.596.205

Codes	exercice
	0
	0
	0

4. Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge
 Les modalités de notre plan de pension est un régime à cotisations définies avec des primes mensuelles récurrentes par opposition au "régime à prestations définies" ou autrement appelé plan de pension "but à atteindre"

5. Pensions dont le service incombe à l'établissement lui-même : montant estimé des engagements résultant pour l'établissement de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	exercice
52801	0

6. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan
 A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatives et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'établissement ; le échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'établissement doivent également être mentionnées :

.....
 Néant



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.28.2

B. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Mention de telles transactions si elles sont significatives, y compris le montant de ces transactions, la nature des rapports avec la partie liées, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la situation de l'établissement

.....
.....

Codes	Exercice
	Néant
	0
	0

C. NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DU BILAN QUI NE SONT PAS PRIS EN COMPTE DANS LE COMPTE DE RESULTATS OU DANS LE BILAN

.....
Pas d'événements postérieurs à la date de clôture

Exercice
Néant
0
0

XXIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ETABLISSEMENT SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

1. Créances sur les personnes précitées

a. Conditions principales des créances

.....

Les taux sont des taux fixes déterminés sur base du type de prêt accordé.

b. montants éventuellement remboursés ou auxquels il a été renoncé

Six crédits ont été remboursés durant l'exercice 2016.

2. Garanties constituées en leur faveur

a. Conditions principales des garanties constituées

.....

.....

3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

a. Conditions principales des autres engagements

.....

.....

4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

a. Aux administrateurs et gérants

b. Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
52901A	2 726
52901B	
52902	0
52903	0
52904	699
52905	0

B. LE OU LES COMMISSAIRES(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

1. Emoluments du (des) commissaire(s)

2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

a. Autres missions d'attestation

b. Missions de conseils fiscaux

c. Autres missions extérieurs à la mission révisoriale

3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaires(s) est lié (sont liés)

a. Autres missions d'attestation

b. Missions de conseils fiscaux

c. Autres missions extérieurs à la mission révisoriale

4. Mentions en application de l'article 133, §6, du Code des sociétés

Néant

.....

Codes	Exercice
52906	94
52907	3
52908	0
52909	0
52910	0
52911	0
52912	0

XXX. POSITIONS PORTANT SUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

1. Instruments financiers à recevoir par l'établissement pour le compte de clients
2. Instruments financiers à livrer par l'établissement à des clients
3. Instruments financiers de clients reçus en dépôt par l'établissement
4. Instruments financiers de clients donnés en dépôt par l'établissement
5. Instruments financiers de clients reçus en garantie par l'établissement
6. Instruments financiers de clients donnés en garantie par l'établissement

Codes	Exercice
53001	0
53002	0
53003	0
53004	
53005	0
53006	0

XXXI. INFORMATION PAYS PAR PAYS

(en milliers d'euros)

Information à compléter pour les établissements visés à l'article 4, paragraphe 1er, 3 du Règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le Règlement (UE) n° 648/2012 sauf ceux qui publient des comptes consolidés conformément à l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit, des entreprises d'investissement et des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif.

DENOMINATION de la succursale, filiale ou filiale commune NATURE des activités PAYS	EXERCICE				
	Nbre de salariés en équivalents temps plein	Chiffre d'affaires (= intérêts et produits assimilés + revenus de titres à revenu variable + commissions perçues + bénéfices provenant d'opérations financières)	bénéfice (perte) avant impôt	Impôts sur le résultat	Subventions publiques reçues
..... Néant
.....
.....
.....
.....



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.31

XXXII. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Nature (Spéculation / couverture)	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	juste valeur	Valeur comptable	juste valeur
Interest rate swaps	Risque de taux d'intérêt	Couverture	60 000	-128	-1 623	-128	-3 451

immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

.....

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

.....

Valeur comptable	juste valeur
.....
.....
.....

**XXXIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES
AU SENS DE L'ARTICLE 12 DU CODE DES SOCIETES**

(en milliers d'euros)

Néant

1. Immobilisations financières

- a. Participations
- b. Créances subordonnées
- c. Autres créances

Codes	Exercice
53101	
53102	
53103	
53104	
53105	
53106	
53107	
53108	
53109	
53110	
53111	
53112	
53113	
53114	

2. Autres créances

- a. A plus d'un an
- b. A un an au plus

3. Dettes

- a. A plus d'un an
- b. A un an au plus

4. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises

- a. pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- b. pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'établissement

5. Autres engagements financiers significatifs



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.32.1

XXXII. DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR TOUS LES ETABLISSEMENTS

L'établissement établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *

~~L'établissement n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'il en est exempté pour la (les) raison(s) suivante(s) *~~

L'établissement ne contrôle pas, seul ou conjointement, une ou plusieurs filiales de droit belge ou de droit étranger *

L'établissement est lui-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions exemption prévues à l'article 4 de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 :

.....
.....
.....

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numero d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

.....
.....
.....

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT S'IL EST UNE FILIALE OU UNE FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numero d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) les comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation ** :

.....
.....
.....

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile

** Si les comptes de l'établissement sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprise dont l'établissement fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 5.32.2

XXXII. DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

Néant

C. RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ETABLISSEMENT EST A LA TETE EN Belgique AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES) : MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133, §6, DU CODE DES SOCIETES

.....
.....
.....

D. RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ETABLISSEMENT EST A LA TETE EN Belgique AVEC LE OU LES COMMISSAIRES(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES) : MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 134, §§ 4 ET 5, DU CODE DES SOCIETES

1. Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Codes	Exercice
53201	0
53202	0
53203	0
53204	0
53205	0
53206	0
53207	0
53208	0

2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

- a. Autres missions d'attestation
- b. Missions de conseils fiscaux
- c. Autres missions extérieurs à la mission révisorale

3. Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

4. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

- a. Autres missions d'attestation
- b. Missions de conseils fiscaux
- c. Autres missions extérieurs à la mission révisorale